

RAPPORT EXPLICATIF DU CALCUL DE RETRAITE



Syndicat de l'enseignement
de la Haute Côte-Nord

Ce guide vous permet de vous familiariser davantage avec la documentation que vous devrez transmettre à certains intervenants.

Vous y trouverez tout d'abord un exemple du rapport que le SEHCN vous a produit. Ce rapport vous présente un estimé détaillé de vos revenus de rente une fois à la retraite. Notez toutefois que ces estimés ne sont pas les montants exacts, mais qui s'en rapprochent le plus possible, en fonction des informations que vous nous avez transmises. Les notes dans les encadrés rouges ont été produites afin de vous éclairer sur les différentes sections du rapport. À la fin, il y a également deux exemples de grilles de rachat.

Le présent guide se conclut avec une grille à cocher selon les étapes à remplir afin de vous assurer que votre demande sera traitée dans les meilleurs délais et que vous puissiez partir l'esprit tranquille!

Dossier de: Madame Document Explicatif

Vos données personnelles

Date de naissance::	1964/02/16
Votre statut d'emploi:	Temps plein
% prévu du temps travaillé:	100%

Données saisies à partir de votre «état de participation»

Nom du régime:	RREGOP
Date de fin du relevé:	2020/12/31
Service aux fins d'admissibilité:	31,540 année (s)
Service ajouté (inclus ci-dessus):	0,882 année (s)
Service aux fins de calcul:	30,658 année (s)

Service admissibilité: nombre d'années que vous cotisez au RREGOP
Service ajouté: différence entre le service aux fins du calcul et le service aux fins d'admissibilité.
Service aux fins de calcul: années complètes pendant lesquelles vous avez cotisé

Informations plus bas non considérées

Date choisie comme première date de départ à la retraite: 2022/06/30

Indexation applicable à tous les revenus de pension: 0,0%

Augmentation prévue au secteur public appliquée à

Autre augmentation appliquée au salaire, le cas échéant

Choix de l'âge pour retirer la rente RRQ:

Montant prévu pour la rente RRQ:

Rente négative issue du partage du patrimoine:

Date choisie pour l'évaluation: Date de départ à la retraite

La rente est indexée, mais le taux varie. Le calcul de l'indexation n'est pas pris en compte dans ce rapport

Les critères en vigueur à la date du rapport

RREGOP

Sans réduction (2% par année de service aux fins de calcul):

- 61 ans d'âge

- 35 années de service aux fins de l'admissibilité

- total d'au moins 90 (au moins 60 ans d'âge + service aux fins d'admissibilité)

Avec réduction actuarielle de 6% (par année d'anticipation):

- 55 ans d'âge et moins de 35 années de service aux fins d'admissibilité

Un seul des trois critères est à remplir pour une retraite sans réduction. Celui qui vous concerne est surligné en jaune.

La réduction de 6% s'applique sur le montant de la rente sans réduction multiplié par 0.5% par mois d'anticipation (6%/an).

Note importante: Donné à titre indicatif seulement. Une démarche auprès de Retraite-Québec est essentielle avant toute décision

Possibilités de retraite de: Madame Document Explicatif

Description	Date de pension	Âge	Serv. admiss.	Serv. calcul	Salaire moyen	% de la pension (total)	% rente viagère (inclus)	Rente de retraite
Pleine retraite (80%)	2030/04/15	66,2	40,885	40,000	92027\$	80,00	N/A	73622\$ @
Sans réduction	2024/02/16	60,0	34,695	33,813	88160\$	67,63	N/A	59619\$
Avec réduction	2022/06/30	58,4	33,130	32,248	84507\$	58,05	N/A	49053\$
À 65 ans ou plus	2029/02/16	Ce tableau permet une comparaison entre une retraite avec réduction et une autre sans. Dans ce cas, la date sans réduction est le 16 février 2024, date à laquelle la personne remplit le facteur 90 (un des trois critères). La pénalité coûte environ 10 000\$ par année, à vie. (59 619 \$ - 49 053 \$)						

Pourcentage et montants de retraite pour chaque année de report à partir du plus tôt jusqu'à un maximum de 12 ans.

Description	Date de pension	Âge	Serv. admiss.	Serv. calcul	Salaire moyen	% de la pension (total)	% rente viagère (inclus)	Rente de retraite
Avec réduction	2022/06/30	58,4	33,130	32,248	84507\$	62,84	N/A	49053\$
	2023/06/30	59,4	34,130	33,248	86927\$	68,50	N/A	55491\$
*	2024/06/30	60,4	35,130	34,248	88981\$	70,50	N/A	60948\$
*	2025/06/30	61,4	36,130	35,248	90527\$	72,50	N/A	63818\$
*	2026/06/30	62,4	37,	Ce second tableau présente la différence entre des dates situées à exactement un an de celle choisie. Les étoiles signifient qu'il n'y a pas de pénalité en partant à cette date.				
*	2027/06/30	63,4	38,					
*	2028/06/30	64,4	39,					
*	2029/06/30	65,4	40,					
*	2030/06/30	66,4	41,					
*	2031/06/30	67,4	42,					
*	2032/06/30	68,4	43,130	40,000	92027\$	80,00	N/A	73622\$ @
*	2033/06/30	69,4	44,130	40,000	92027\$	80,00	N/A	73622\$ @

* = sans réduction

@ = avant la coordination avec la rente de la RRQ

Note importante: Donné à titre indicatif seulement. Une démarche auprès de Retraite-QC est essentielle avant toute décision

Dossier de: Madame Document Explicatif

Calcul du traitement moyen au 2022/06/30

Année	Traitement annuel	Service admissible	Traitement admissible
2022	92027,00\$	0,590	54295,93\$
2021	87206,00\$	1,000	87206,00\$
2020	85489,00\$	1,000	85489,00\$
2019	82585,00\$	1,000	82585,00\$
2018	80572,00\$	1,000	80572,00\$
2017	78992,00\$	0,410	32386,72\$
TOTAL:		5,000	422534,65\$
		Traitement moyen:	84506,93\$

Calcul du MGA moyen pour l'intégration à 65 ans.

Année	Service admissible	MGA ou Trait. annuel	Montant admissible
2022	0,590	64900\$	38291\$

Cette page revêt un intérêt moindre pour vous. Le tableau du haut permet de visualiser les 5 meilleures années calculées pour la retraite. Pour 2022 et 2017, une partie d'année est considérée. Comme la portion travaillée de 2022 s'étend du 1er Janvier au 30 juin 2022, il manque une portion. L'année 2017 est celle où le salaire est le plus bas, c'est pourquoi on ne tient compte que de la portion qui permet de compléter 2022 (0,410 + 0,590 = 1,000).

Le tableau du bas n'est pas particulièrement utile pour vous. Il indique le montant de la baisse de la RRQ.

TOTAL:	5,000		294564\$
		MGA moyen:	58913\$

Coordination avec la rente de la RRQ

ASC (après 1966)	X	MGA moyen	X	0,7%	=	INTÉGRATION
32,248	X	58913\$	X	0,7%	=	13299\$

Revenus escomptés pour 15 ans si retraité(e) à la date indiquée**Dossier de: Madame Document Explicatif****--> Le plus tôt sans réduction en date du 2024/02/16**

Année civile	Rente de retraite	Rente de la RRQ	Pension de vieillesse	Revenus bruts	Revenus nets (&)
2024*	49 682 \$	8 191 \$	0 \$	57 874 \$	45 294 \$
2025	59 619 \$	9 830 \$	0 \$	69 448 \$	52 572 \$
2026	59 619 \$	9 830 \$	0 \$	69 448 \$	52 572 \$
2027	59 619 \$	9 830 \$	0 \$	69 448 \$	52 572 \$
2028	59 619 \$	9 830 \$	0 \$	69 448 \$	52 572 \$
2029	47 442 \$	9 830 \$	6 423 \$	63 695 \$	48 924 \$
2030	45 007 \$#	9 830 \$	7 707 \$	62 544 \$	48 180 \$
2031	45 007 \$#	9 830 \$	7 707 \$	62 544 \$	48 180 \$
2032	45 007 \$#	9 830 \$	7 707 \$	62 544 \$	48 180 \$
2033	45 007 \$#	9 830 \$	7 707 \$	62 544 \$	48 180 \$
2034	45 007 \$#	9 830 \$	7 707 \$	62 544 \$	48 180 \$
2035	45 007 \$#	9 830 \$	7 707 \$	62 544 \$	48 180 \$
2036	45 007 \$#	9 830 \$	7 707 \$	62 544 \$	48 180 \$
2037	45 007 \$#	9 830 \$	7 707 \$	62 544 \$	48 180 \$
2038	45 007 \$#	9 830 \$	7 707 \$	62 544 \$	48 180 \$

* = Les montants indiqués pour cette année tiennent compte du nombre de mois pendant lesquels les prestations sont versées.

= Les montants de retraite tiennent compte de l'intégration de la rente RRQ.

& Le calcul de la rente nette tient compte uniquement des montants personnels de base (crédits d'impôt non remboursables)

Page très intéressante. On y voit, année par année, l'estimation des revenus de la personne lorsqu'elle quitte sans réduction. Elle permet de comparer avec la page suivante qui brosse le même portrait mais en tenant compte d'une réduction (le cas échéant). Plusieurs éléments sont à noter:

- La première année, le revenu est plus bas. C'est normal! Le rapport dresse les revenus à la retraite. Le départ est le 30 juin 2022, donc la personne a été au travail jusque-là et a gagné des revenus de travail, qui ne sont pas indiqués ici.
- Entre 2028 et 2029, la rente de retraite chute de 12 000\$. C'est normal. C'est à cette année que la personne a 65 ans. La rente RRQ et la PSV se coordonnent au RREGOP. Dans la colonne de droite, le montant est plus élevé qu'il l'était dans les années précédentes. Notez que la rente RRQ augmente, tout comme la PSV, pour l'année suivante. En 2029, la personne n'a pas 65 ans toute l'année, contrairement à 2030.
- La rente RRQ peut être demandée dès 60 ans (pas la PSV), ce qui fait varier les chiffres.
- La rente est indexée, mais le taux n'est pas pris en compte puisqu'il varie. Ainsi, 50 000\$ en 2022 ne seront pas 50 000\$ en 2032.

REMARQUE : Les calculs tiennent compte d'une indexation choisie de 0,00%.
Ce sont donc des montants approximatifs et variables.

Note importante: Donné à titre indicatif seulement. Une démarche auprès de Retraite-Qc est essentielle avant toute décision

Revenus escomptés pour 15 ans si retraité(e) à la date indiquée

Dossier de: Madame Document Explicatif

--> Le plus tôt **avec réduction** en date du 2022/06/30

Année civile	Rente de retraite	Rente de la RRQ	Pension de vieillesse	Revenus bruts	Revenus nets (&)
2022*	24 527 \$	0 \$	0 \$	24 527 \$	22 005 \$
2023	49 053 \$	0 \$	0 \$	49 053 \$	39 645 \$
2024	49 053 \$	7 242 \$	0 \$	56 295 \$	44 290 \$
2025	49 053 \$	8 690 \$	0 \$	57 743 \$	45 192 \$
2026	49 053 \$	8 690 \$	0 \$	57 743 \$	45 192 \$
2027	49 053 \$	8 690 \$	0 \$	57 743 \$	45 192 \$
2028	49 053 \$	8 690 \$	0 \$	57 743 \$	45 192 \$
2029	37 971 \$#	8 690 \$	6 423 \$	53 084 \$	42 238 \$
2030	35 754 \$#	8 690 \$	7 707 \$	52 152 \$	41 664 \$
2031	35 754 \$#	8 690 \$	7 707 \$	52 152 \$	41 664 \$
2032	35 754 \$#	8 690 \$	7 707 \$	52 152 \$	41 664 \$
2033	35 754 \$#	8 690 \$	7 707 \$	52 152 \$	41 664 \$
2034	35 754 \$#	8 690 \$	7 707 \$	52 152 \$	41 664 \$
2035	35 754 \$#	8 690 \$	7 707 \$	52 152 \$	41 664 \$
2036	35 754 \$#	8 690 \$	7 707 \$	52 152 \$	41 664 \$

* = Les montants indiqués pour cette année tiennent compte du nombre de mois pendant lesquels les prestations sont versées.

= Les montants de retraite tiennent compte de l'intégration de la rente RRQ.

&= Le calcul de la rente nette tient compte uniquement des montants personnels de base (crédits d'impôt non remboursables)

Page très intéressante. **Cette page sera absente de votre rapport si vous quittez sans réduction.** On y voit, année par année, l'estimation des revenus de la personne. Plusieurs éléments sont à noter:

- La première année, le revenu est plus bas. C'est normal. Le rapport dresse les revenus à la retraite. Le départ est le 30 juin 2022, donc la personne a été au travail jusque-là et a gagné des revenus de travail, qui ne sont pas indiqués ici.
- Entre 2028 et 2029, la rente de retraite chute de 12 000\$. C'est normal. C'est à cette année que la personne a 65 ans. La rente RRQ et la PSV se coordonnent au RREGOP. Dans la colonne de droite, le montant est plus élevé qu'il l'était dans les années précédentes. Notez que la rente RRQ augmente, tout comme la PSV, pour l'année suivante. En 2029, la personne n'a pas 65 ans toute l'année, contrairement à 2030.
- La rente RRQ peut être demandée dès 60 ans (pas la PSV), ce qui fait varier les chiffres (Voir page suivante).
- La rente est indexée, mais le taux n'est pas pris en compte puisqu'il varie. Ainsi, 50 000\$ en 2022 ne seront pas 50 000\$ en 2032.
- À la page précédente, ce même tableau est reproduit, mais en supposant que la personne quitte sans réduction.

REMARQUE : Les calculs tiennent compte d'une indexation choisie de 0,00%.
Ce sont donc des montants approximatifs et variables.

--> Le plus tôt **avec réduction** en date du 2022/06/30

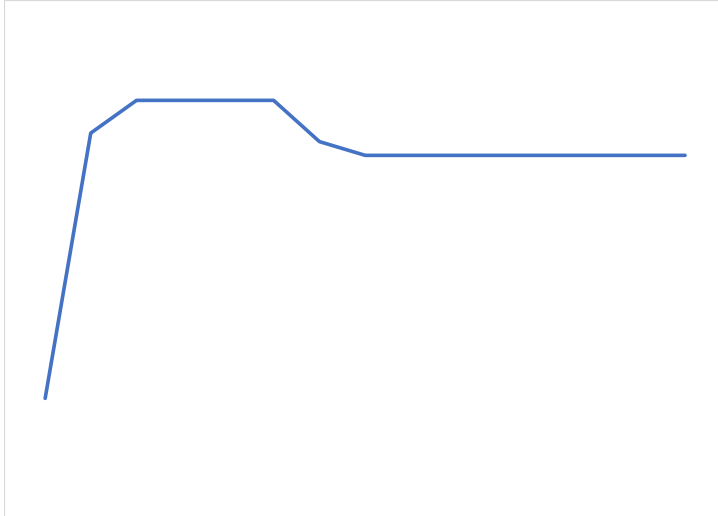
Année civile	Rente de retraite	Rente de la RRQ	Pension de vieillesse	Revenus bruts	Revenus nets (&)
2022*	24 527 \$	0 \$	0 \$	24 527 \$	22 005 \$
2023	49 053 \$	0 \$	0 \$	49 053 \$	39 645 \$
2024	49 053 \$	7 242 \$	0 \$	56 295 \$	44 290 \$
2025	49 053 \$	8 690 \$	0 \$	57 743 \$	45 192 \$
2026	49 053 \$	8 690 \$	0 \$	57 743 \$	45 192 \$
2027	49 053 \$	8 690 \$	0 \$	57 743 \$	45 192 \$
2028	49 053 \$	8 690 \$	0 \$	57 743 \$	45 192 \$
2029	37 971 \$#	8 690 \$	6 423 \$	53 084 \$	42 238 \$
2030	35 754 \$#	8 690 \$	7 707 \$	52 152 \$	41 664 \$
2031	35 754 \$#	8 690 \$	7 707 \$	52 152 \$	41 664 \$

Cette page **n'apparaîtra pas de cette façon dans votre rapport**. Elle permet d'illustrer la différence entre la demande de la RRQ à 60 ans (tableau du haut) ou à 65 ans (tableau du bas).
 En demandant la RRQ à 60 ans, le revenu total de retraite sera plus élevé jusqu'à l'âge de 65 ans. À cette année, la PSV s'ajoute, mais le revenu diminue tout de même. À 66 ans, le revenu diminue à nouveau pour demeurer à ce niveau à vie.

--> Le plus tôt **avec réduction** en date du 2022/06/30

Année civile	Rente de retraite	Rente de la RRQ	Pension de vieillesse	Revenus bruts	Revenus nets (&)
2022*	25 292 \$	0 \$	0 \$	25 292 \$	22 605 \$
2023	50 584 \$	0 \$	0 \$	50 584 \$	40 668 \$
2024	50 584 \$	0 \$	0 \$	50 584 \$	40 668 \$
2025	50 584 \$	0 \$	0 \$	50 584 \$	40 668 \$
2026	50 584 \$	0 \$	0 \$	50 584 \$	40 668 \$
2027	50 584 \$	0 \$	0 \$	50 584 \$	40 668 \$
2028	50 584 \$	0 \$	0 \$	50 584 \$	40 668 \$
2029	39 502 \$#	9 856 \$	6 423 \$	55 780 \$	43 965 \$
2030	37 286 \$#	11 827 \$	7 707 \$	56 819 \$	44 624 \$
2030	37 286 \$#	11 827 \$	7 707 \$	56 819 \$	44 624 \$

Rente lorsque la RRQ est demandée à 60 ans:



Rente lorsque la RRQ est demandée à 65 ans:



Tableau comparatif TRAVAIL / RETRAITE (12 mois)

Dossier de: Madame Document Explicatif

Date de retraite: 2022/06/30

REVENUS : (sur 12 mois) ⁽¹⁾	TRAVAIL		RETRAITE	
Salaire:	92 027 \$			
Pension:				
Régime de retraite:			49 053 \$	
Rente viagère (1,1%):			0 \$	
Rente temporaire (65 ans):			0 \$	
Régime des rentes (RRQ):	0 \$		0 \$	
Pension de vieillesse (PSV):	0 \$		0 \$	
Crédits de rente et RCR:			0 \$	
Autres revenus bruts:	0 \$		0 \$	
<u>Total des revenus:</u>	92 027 \$		49 053 \$ (53,3%)	
<u>DÉDUCTIONS SUR LES REVENUS:</u>				
Cotisations au régime de retraite:	7 610,52 \$			
Cotisations au RRQ:	3 776,10 \$			
Cotisations à l'assurance-emploi:	723,60 \$			
Cotisations au RQAP:	434,72 \$			
Cotisation syndicale (enseig.):	1 656,49 \$			
<u>Total des dépenses:</u>	14 201 \$		0,00 \$	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
REVENU IMPOSABLE:	82 760 \$	84 416 \$	49 053 \$	49 053 \$
Autres dépenses (au net):	0 \$		0 \$	
REVENU NET annuel (après impôt):	63 618 \$		39 645 \$	
<u>REVENU NET: 26 payes</u>	2 447 \$		1 525 \$ (62,3%)	

(1) Le m

Cette dernière page est très utile. Elle compare les revenus au travail et les revenus à la retraite de la personne.

Remarquez que les déductions varient! À la retraite, toutes les déductions présentes n'existeront plus. Il ne restera que l'impôt à payer. Bien que le revenu brut soit de 43 000 \$ inférieur à la retraite qu'il ne l'était au travail, le revenu net, lui, est de 24 000 \$ inférieur.

NOTE: Ce

Notez également que le taux d'imposition ne sera pas le même. Vous paierez de l'impôt sur 50 000 \$ plutôt que 83 000 \$.

Finalement, le rapport présente un comparatif calculé sur 26 paies. Vous remarquerez que la personne touche 922 \$ de moins par "paie" à la retraite par rapport au travail.

****Le versement des prestations s'effectue une fois par mois, autour du 15e jour.****

ÉCHÉANCIER PERSONNEL

Calculs par le syndicat

Oui Non

Envoi du formulaire 727 à Retraite-Québec pour le rachat (si applicable)

Oui _____

Non

Envoi de la lettre au CSSE, idéalement avant le 1^{er} avril précédant la retraite

Oui _____
(Date)

Envoi du formulaire 079 à Retraite-Québec pour faire une demande de retraite, idéalement 90 jours avant le départ à la retraite

Oui _____
(Date)

Prise d'information auprès du syndicat sur l'AREQ (Association des retraités de l'enseignement du Québec) au sujet des assurances

Oui Non